

de la réclusion à perpétuité à six années de la même peine. M. Radovitch a quinze ans de réclusion. Le prince gracie les condamnés à la peine capitale. Deux des condamnés à mort par contumace étaient en prison à Cattaro. Ils y sont jugés, quinze jours après le verdict de Cettigne, par le tribunal de la ville qui reçoit communication de la procédure de la cour monténégrine. Ils sont acquittés.

Le parti « national-libéral », au Monténégro, est anéanti. Le ministre de Serbie à Cettigne, installé depuis quelques mois seulement, quitte le Monténégro. Le procès d'Agram va commencer. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine est proche. Tels sont les événements qui suivent le procès des bombes : quelques-uns en sont la conséquence directe, et l'on jugera peut-être que les autres ne sont pas sans corrélation avec lui.

Nous avons dit plus haut¹ comment l'émotion provoquée dans tous les pays de langue serbe par l'annexion de la Bosnie (5 octobre 1908) eut pour conséquence de réconcilier, non pas le peuple monténégrin et le peuple serbe, dont les sympathies ont toujours été très vives, mais les dynasties et les gouvernements des deux pays. On crut généralement que cet élan de fraternité panserbe entraînerait la grâce des condamnés de Juin : il n'en fut rien. La réconciliation fut plus bruyante que sincère ; atténués par des nécessités patriotiques plus fortes, les ressentiments anciens subsistaient. Nous avons dit ci-dessus comment le Monténégro sut, avec l'appui des grandes puissances, obtenir de l'Autriche des avantages importants. La crise de l'hiver 1908-1909 passée, une nouvelle affaire n'allait pas tarder à éclater.

Vers le milieu du mois de septembre 1909, on commence à parler mystérieusement d'un complot qui aurait

1. Voyez chapitre iv.